



Amicale des Pruniers de France

Compte rendu Réunion du 22 novembre 2006

Réunion lors du Salon des Maires – Porte de Versailles à Paris

Ouverture de la séance : 12 h 30

Communes représentées : Prenois, Prunay le Temple - Prunay en Yvelines, Prunay sur Essonne, Pruniers, Prunete-Cervione, Pruniers en Sologne, Pruno et Pournoy la Grasse

Communes excusées : Pournoy la Chêtive, Prunet et Belpuig

En l'absence de Madame la Présidente de l'Amicale, Mr Pierre-Louis Nicolaï fera office de Président par intérim.

Compte-rendu financier :

Jean Paul Tissier dresse un bilan de nos finances, nous avons 414€71 sur notre compte bancaire. Le trésorier distribue l'appel à cotisation 2006 aux communes présentes.

Médaille de l'Association :

Mr Tissier demande si quelques médailles pourraient être données aux Goûteurs de Boudins de Pruniers en Sologne.

Il faudrait faire regraver quelques médailles (sans erreur cette fois-ci).

Les communes de Prenois et Prunay le Temple n'ont pas eu d'autocollants.

Prochaine A.G. :

Jean Pierre Malardeau nous confirme l'organisation de la prochaine A.G. par sa commune (Prunay en Yvelines) le W.E. de la Pentecôte les 26 et 27 mai 2007.

Nous recevrons courant décembre une fiche de pré-inscription.

Echange entre nos communes :

L'échange de correspondance mis en place en septembre 2005 entre une classe de Prenois et une classe de Pournoy la Grasse n'a pas repris en septembre 2006 pour raison de congés de maternité de l'enseignante du regroupement de Pournoy la Grasse.

Plaques à l'entrée de nos villages :

- prochainement un courrier sera distribué pour une proposition de prix pour ces plaques. Chaque commune passera commande pour ces différentes entrées.

Mr Aubry nous dévoile les aquarelles réalisées sur chacune de nos communes avec comme point de départ les photos mises sur le site des Pruniers. Il souhaiterait que les communes lui fassent parvenir d'autres photos afin de réaliser un livret d'une trentaine de pages.

avec l'ensemble de ses dessins.

L'Amicale prendra en charge (avec l'accord de la Présidente) l'impression de ce livret. Chaque commune en recevra un exemplaire.

Demande de remise à jour du tableau des adresses internet de toutes les communes.

Séance levée à 15h.

La secrétaire :
Marie Line Humbert

La Présidente
Monique Payré

le Président par intérim
Pierre Louis Nicolai